



## Compte rendu CHSCT plénier du 12 mai 2014

Ouverture de la séance, le quorum étant atteint

### *Avis du CHSCT sur plusieurs DUERP notamment, le DUERP de la DRFIP*

Diminution des risques les plus graves cotés A et B, 57 % en 2012 et 30 % en 2013, Selon les OS, le nouvel outil entraîne beaucoup de travail pour l'assistant de prévention, M. Barret et les chefs de service. Les remarques de Marc Barret sont remontées, une copie de ces dernières doit être adressée aux organisations syndicales.

Concernant l'exercice 2014, l'assistant de prévention a réuni les nouveaux chefs de service afin de leur donner toutes les informations utiles. M. Barret sera présent aux réunions avec les agents, organisées par ces nouveaux chefs. Il interviendra sur les autres sites, au cas par cas, si le besoin s'en fait sentir.

Selon M Rivard, le DUERP de la DRFIP est trop volumineux avec 1500 lignes. Les 300 lignes concernant les Risques Psycho Sociaux (RPS) ne seront pas touchés. En revanche, pour certains autres motifs, un regroupement des risques ne serait-il pas judicieux, afin d'éviter des répétitions inutiles ? Ce document serait alors plus lisible et plus maniable.

Une réflexion doit être conduite sur ce thème.

Remerciements du président du CHS pour la participation constructive des OS

Avis plutôt favorable des OS, puisque ce DUERP évolue dans le bon sens.

Un avis favorable a également été émis pour les DUERP concernant la DIRCOFI, l'ENFIP et la DNID de Lyon

Point sur l'engagement des crédits votés le 7 février :

### *Point concernant la sécurisation des échanges informatiques*

160 clés USB ont été livrées, les ordinateurs portables doivent être sécurisés.

3 modèles de scanner ont été achetés pour la Division du Contrôle Fiscal et sont à tester.

Un didacticiel a été demandé par les OS. Si la DISI ne fait rien, la DRFIP en élaborera un.

Installation d'une brigade de vérification des comptabilités informatisées (BVCI) au 10e étage de la CAE.

Le projet est concrétisé depuis décembre 2013.